



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2012-2013

CG/pk

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2012

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2012
2. Rapport spécial de la Cour des comptes sur les relations entre l'Etat et l'enseignement privé
- Présentation du rapport spécial
3. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Anne Brasseur, M. Félix Braz, M. Lucien Clement, M. Fernand Diederich, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Lucien Lux, M. Roger Negri, M. Gilles Roth en remplacement de M. Robert Weber

M. Marc Gengler, Président de la Cour des comptes
M. Patrick Graffé, Vice-Président de la Cour des comptes

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Martine Mergen, M. Robert Weber

*

Présidence : Mme Anne Brasseur, Président de la Commission

*

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2012

Le procès-verbal est adopté.

2. Rapport spécial de la Cour des comptes sur les relations entre l'Etat et l'enseignement privé

- Présentation du rapport spécial

M. Patrick Graffé présente en détail le contenu du rapport spécial sous rubrique. Il apporte la précision supplémentaire suivante :

- La commission de contrôle instituée auprès du ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle est composée de six membres dont trois issus du ministère lui-même, deux de l'Inspection générale des Finances et un de la Direction du Contrôle Financier.

Madame le Président signale qu'elle n'influera pas sur les décisions de la Commission portant sur le rapport spécial, puisque la *loi du 13 juin 2003 concernant les relations entre l'Etat et l'enseignement privé* a été élaborée du temps où elle exerçait son mandat de ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports.

M. Fernand Diederich est nommé rapporteur du rapport spécial.

Puisque le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle n'a pu renseigner la Cour des comptes sur l'évolution du minerval avant et après l'année 2003, il est suggéré que la Commission entreprenne des recherches à ce sujet.

Madame le Président est d'avis qu'il serait souhaitable et utile de vérifier davantage l'atteinte des objectifs (intentions) des lois en général.

3. Divers

- Vu que l'audit concernant l'initiative sociale « Objectif plein emploi » a été finalisé récemment, la Commission décide de tenir une réunion dédiée à sa présentation avec la Commission du Travail et de l'Emploi. Il sera demandé au ministère du Travail et de l'Emploi de proposer des dates de réunion (Note de la secrétaire : la date du 5 novembre 2012 (15:00 heures) a été retenue.).

Madame le Président déplore que le Ministre du Travail et de l'Emploi tienne une conférence de presse au sujet du contenu de l'audit le 15 octobre 2012 avant même de le présenter aux commissions parlementaires. Le Président de la Commission du Travail et de l'Emploi signale que l'audit sera transmis par courrier électronique aux membres des deux commissions ce matin-même.

- La Commission examine le courrier du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche concernant le paiement de fonctionnaires à partir d'articles budgétaires de l'Université. Dans sa réponse, le Ministre explique que les personnes concernées étaient administrativement attachées à leurs organismes d'origine et figuraient sur des listes de personnel auprès de l'Université du Luxembourg comme successeur juridique de ces établissements. Selon lui, cette situation a été revue après les années 2007/2008.

La Cour des comptes indique qu'elle réexaminera ce point lors de son prochain contrôle de l'Université (prévu pour début 2013).

Les membres de la Commission décident de demander au Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de les informer des organismes auprès desquels les personnes concernées travaillent (ou ont travaillé pendant la période concernée). Elle rappelle qu'elle a transmis début octobre les noms de ces personnes à la Ministre de

l'Education nationale et de la Formation professionnelle et à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- La Commission prend connaissance de la réponse du Ministre de la Santé au sujet d'un transfert de crédit effectué par son ministère. Le Ministre explique avoir profité de l'occasion du retard de la mise en place de l'Agence eSanté et donc des dépenses moins élevées que prévues à ce sujet pour faire réaliser des études dont l'élaboration n'était prévue que plus tard.
Madame le Président donne à considérer que cette façon de procéder ne lui semble pas appropriée en temps de restriction budgétaire.
Certains membres de la Commission signalent que le Ministre des Finances a confirmé à la Commission des Finances et du Budget que les travaux relatifs à une réforme budgétaire sont toujours en cours. Cette réforme devrait permettre d'éviter ce genre de situation à l'avenir.
- La Commission examine le tableau des derniers transferts de crédits qui lui ont été communiqués ces derniers mois. Ces transferts ne suscitent pas de commentaires particuliers.
- La Commission décide de demander au Ministre du Développement durable et des Infrastructures de venir présenter le bilan financier des grands chantiers du Fonds du Rail en décembre.
- La Commission décide de communiquer les bilans financiers de l'Administration des Bâtiments publics à une étudiante de l'Université préparant un doctorat à ce sujet. Tout comme les bilans financiers de l'Administration des Ponts et Chaussées, ces bilans seront désormais annexés aux procès-verbaux des réunions de la Commission.
- Les membres de la Commission félicitent le Président de la Cour des comptes pour sa nomination au « Board of auditors » du European Stability Mechanism (ESM).
- Le rapport général de la Cour des comptes sur le compte général 2011 (doc. parl. n° 6440) sera présenté à la Commission le 16 novembre 2012 (10:30 heures).

Luxembourg, le 24 octobre 2012

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Anne Brasseur